

01.10.2009 - 12:16 Uhr

comparis.ch sur les primes maladie 2010 définitives - 9 assurés sur 10 peuvent neutraliser l'explosion des primes

Zürich (ots) -

Comme l'Office fédéral de la Santé Publique l'a annoncé aujourd'hui, les primes maladie vont considérablement grimper l'an prochain. De nombreux assurés s'attendent donc à ce que leur caisse maladie leur fasse part d'une augmentation salée. Toutefois, plus de 90 % des assurés peuvent échapper à cette hausse et payer moins au lieu de payer plus. Pour cela, il leur suffit d'opter pour la caisse maladie la moins chère et le modèle d'assurance le moins cher. Dans sept cantons, la hausse des primes peut d'ailleurs être neutralisée par quasiment tous les assurés.

Aujourd'hui, l'Office fédéral de la Santé Publique (OFSP) a rendu publiques les primes maladie de l'an prochain. Les primes de l'assurance de base connaîtront ainsi une hausse musclée, à deux chiffres pour la majorité des assurés, menaçant ainsi de grever considérablement le budget de nombreuses familles. Toutefois, neuf assurés sur dix peuvent échapper à cette charge supplémentaire. Une analyse de comparis.ch, le comparateur sur internet, montre ainsi que l'an prochain, plus de 90 % des assurés pourront payer moins de primes que cette année s'ils changent pour la caisse la moins chère et le modèle d'assurance le moins cher. Cette analyse a été réalisée à partir des primes définitives publiées aujourd'hui. (1)

Même ceux qui ne veulent pas changer de modèle d'assurance pourront, dans la majorité des cas, déboursier moins pour leur caisse maladie que cette année. En effet, en changeant de caisse tout en conservant leur modèle d'assurance, plus de 80 % des assurés peuvent faire baisser leurs primes de l'an prochain.

« Contrairement à l'idée qui est fortement répandue, les assurés ne sont pas sans défense devant l'explosion des primes. D'ailleurs, presque tous sont en mesure de donner moins d'argent à leur caisse maladie l'an prochain » souligne Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch, le comparateur sur internet. « Le fait que plus de 90 % des assurés pourraient payer moins de primes maladie que maintenant pour l'année à venir, relativise aussi la pertinence des appels aux subsides ou aux « chèques-primes » poursuit Richard Eisler.

Hausse pouvant être complètement jugulée dans certains cantons
Les cantons dans lesquels pratiquement tous les assurés peuvent échapper à la hausse des primes en changeant de caisse et en optant pour un autre modèle d'assurance, sont au nombre de sept : il s'agit du Tessin, des Grisons, du Valais, de Genève, de Neuchâtel, de Bâle-Ville et de Nidwald. 99 % des assurés de ces cantons peuvent payer moins de primes maladie pour l'année à venir.

(1) Les économies rendues possibles par un changement de franchise n'ont pas été prises en compte dans les calculs puisque tous les assurés n'y ont pas intérêt. Les modèles HMO les moins chers n'ont également pas été pris en considération puisque ces modèles ne sont pas à la portée de tous les assurés.

Contact:

Richard Eisler, P.D.G.
Téléphone : 044 360 34 00
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100590917> abgerufen werden.